

Projet de FUSION des corps d'ingénieurs IAE, ITPE, ITM, ITGCE notre avis, nos revendications

Le 27 janvier dernier, les ministères MAAPRAT et MEDDTL ont présenté aux organisations syndicales, un avant-projet de fusion des corps d'ingénieurs. A ce jour, le projet reste encore bien vide et souvent contradictoire.

La **CFDT** (avec les <u>4 corps d'ingénieurs représentés</u>) a rencontré la mission du CGEDD, chargée de remettre un rapport aux ministres.

La CFDT (IGN, MAAPRAT, MEDDTL, Météo) conditionne sa participation à la mise en place d'un réel dialogue social et de véritables négociations, c'est à dire à la présentation de véritables propositions concrètes, constituant un progrès pour tous les ingénieurs concernés, notamment au niveau des régimes indemnitaires.

Un objectif à définir

Les seuls motifs de facilitation administrative et de gestion des corps (qui reste à démontrer) ne nous suffisent pas. Il faut d'abord créer la cohérence de ce futur corps, et donc définir précisément ses **objectifs**, ses **missions** et les **compétences** attendues.

Pour la **CFDT**, un projet qui ne parle que de **"grand corps"** (en nombre) mais sans parler de ses missions, de ses spécialités (actuelles et à construire), de son rôle, de ses carrières, de l'ensemble de la progression indiciaire, du recrutement, de ses écoles et de la formation continue, n'est pas acceptable.

Un contexte difficile

Dans un contexte de réduction des emplois, de tarissement du recrutement pour certains des corps concernés par la fusion, de dérive des pyramides des âges, de dévalorisation des fonctions techniques au sein de la fonction publique, de mobilités de plus en plus difficiles dans le secteur public, de mise en compétition individuelle accrue, de réforme permanente et de non-revalorisation des carrières et des rémunérations, ce projet est une construction formelle sans contenu sérieux.

Une absence de vision et de moyens

Pour la **CFDT**, la fusion des corps d'ingénieurs n'a de sens et d'intérêt **que si elle ouvre de nouvelles perspectives professionnelles** aux agents.

Ce projet de fusion souffre d'une absence de vision sur les carrières, les filières d'emploi et sur la formation tant initiale que continue. Pour offrir un nouveau statut favorable à tous, il devrait s'accompagner de moyens financiers, moyens sur lesquels l'Administration ne s'est jamais prononcée.

Pour la **CFDT**, si fusion des corps il doit y avoir, elle ne peut **pas se faire à minima** mais sur la base d'un projet sérieux, élaboré en groupes de travail **avec les organisations syndicales**.

La construction d'un tel projet devrait au moins mettre en place un véritable outil de concertation et de négociation, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Un passage en force sur un projet purement technocratique et d'affichage ne rend crédibles ni le MEDDTL, ni le MAAPRAT.

CFDT/PF 07/04/2011 2011_04_09_fusion.doc page 1 sur 2

Nos REVENDICATIONS **Cfdt** pour les INGÉNIEURS de l'État

- 1. Un <u>unique</u> corps d'ingénieurs de l'État par fusion des ingénieurs dits "des travaux" et des IPEF – comme c'est déjà le cas pour la Fonction Publique Territoriale – , avec un corps à deux niveaux d'entrée ;
- 2. **Une égalité d'accès entre les métiers,** dans le passage de B en A, comme de A en A+;
- 3. La reconnaissance des métiers et des spécialités, en préservant les domaines de compétence (météorologues, cartographes, forestiers, urbanistes, environnement, génie civil, routes ...), avec une harmonisation des régimes indemnitaires;
- 4. Des formations initiales reconnues et confortées par la formation continue, avec des écoles dynamiques, ouvertes, et travaillant en réseau ;
- 5. **Un recrutement régulier** permettant un véritable pyramidage du corps ;
- 6. **Des missions confortées et renforcées**, (production de donnés de référence, expertise en systèmes d'information,) des fonctions identifiées, et des parcours professionnels diversifiés, valorisants **et reconnus**;
- 7. **Une nouvelle grille indiciaire,** avec une revalorisation du début à la fin de carrière avec une prise en compte de l'allongement de la durée du travail accompagné de la revalorisation des indices terminaux;
- 8. Un accès amélioré au grade de divisionnaire et la mise en place d'un véritable troisième grade, en lieu et place d'un GRAF confus ;
- 9. **Une mobilité réellement choisie et facilitée**, par rapport aux contraintes de la LOLF et des plafonds d'emploi des ministères.

la Cfdt ... des choix, des actes!

La CFDT, syndicat non corporatiste, n'est pas contre le principe d'une fusion, mais pas n'importe comment, ni sans garantie pour tous les ingénieurs.

CFDT Météo	CFDT IGN
1 quai Branly, 75007 PARIS	73, avenue de Paris - 94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
Mél: cfdt@meteo.fr	Tél. 01 43 98 82 28 ou 84 08 – Fax. 01 43 98 81 11
http://www.cfdt-meteo.fr/	Mél : <u>jean.garcia@ign.fr</u> / <u>frederic.bronnimann@ign.fr</u>
CFDT MAAPRAT	CFDT MEDDTL
78 rue de Varenne	30 Passage de l'Arche
75349 Paris 07 SP	92055 LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 49 55 46 83 - Fax : 01 49 55 44 74	Tél: 01 40 81 24 00 Fax: 01 40 81 24 05
Mél : cfdt@agriculture.gouv.fr	Mél : <u>cfdt.syndicat@i-carre.net</u>
http://www.spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr	http://www.cfdt-ufeem.org

CFDT/PF 07/04/2011 2011_04_09_fusion.doc page 2 sur 2